NATIONS UNIES



## Conseil de sécurité

Distr. GÉNÉRALE

S/1998/740 12 août 1998 FRANÇAIS ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 7 AOÛT 1998, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE PRÉSIDENT DU COMITÉ DU CONSEIL DE SÉCURITÉ CRÉÉ PAR LA RÉSOLUTION 1132 (1997) CONCERNANT LA SIERRA LEONE

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1171 (1998), adoptée par le Conseil de sécurité le 5 juin 1998, concernant la Sierra Leone. Au paragraphe 4 de cette résolution, le Comité est prié de rendre compte au Conseil des notifications reçues des États touchant les exportations d'armement et de matériel connexe à destination de la Sierra Leone ainsi que des notifications envoyées par le Gouvernement sierra-léonais concernant les importations d'armement et de matériel connexe.

Je tiens par conséquent à vous informer que le Comité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone a reçu des notifications les 9 et 18 juin 1998 du Gouvernement allemand concernant l'exportation de 20 véhicules Volkswagen Iltis destinés aux forces de police de la Sierra Leone et déchargés sur le quai Queen Elizabeth II à Freetown, point d'entrée sur le territoire sierra-léonais.

Le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone

(<u>Signé</u>) Hans DAHLGREN

----

98-23518 (F) 120898 120898